

## La présence française en Afrique subsaharienne The French presence in sub-Saharan Africa

Faiza FEKIR\*  
Université d'Alger3  
fazou807@gmail.com

**Date de soumission :08/03/2023 Date d'acceptation :17/05/2023 Date: de publication :15/06/2023**

---

### Résumé :

La présence française en Afrique subsaharienne a toujours suscité les convoitises de la France qui n'a ménagé aucun effort pour préserver son influence sur le continent. Dans ce sillage, les indépendances africaines ont été précédées par des accords multiformes portant sur différents domaines stratégiques soigneusement signés entre la France et les pays de l'Afrique francophone, lesquels ont boosté la politique africaine de la France, préservant davantage ses intérêts dans le continent noir.

**Mots clés :** Domination - Françafrique – Ingérence - Néocolonialiste - Offensives.

### Abstract:

The French presence in sub-Saharan Africa has always aroused the desires of France, which has spared no effort to preserve its influence on the continent. In this wake, African independence was preceded by multifaceted agreements relating to different strategic areas carefully signed between France and the countries of French-speaking Africa, which boosted France's African policy, further preserving its interests in the continent black.

**Keywords:** Domination - Francophone – Interference – Neocolonialist - Offensives.

\* *Auteur correspondant*

## Introduction

La France a toujours manifesté un grand intérêt pour l'Afrique subsaharienne, en consacrant sa politique étrangère vis-à-vis du continent sur son rapprochement avec les régimes africains afin d'assurer leur fidélité à la politique menée par l'ex-colonisateur dans le continent.

Cette ambition répond essentiellement à son objectif fondamental de maintenir une présence permanente dans le continent noir et d'assurer la préservation de ses intérêts dans la région, comme a déclaré le Général De Gaulle : "*La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts*"<sup>1</sup>.

Au cours des indépendances africaines, survenues dans les années soixante, la France a adopté une nouvelle stratégie en direction de l'Afrique subsaharienne dans le seul but de bénéficier des mêmes privilèges qu'elle s'est instaurée durant la période de colonisation de ce continent.

Pour ce faire, elle a conclu des accords de coopération avec ses anciennes colonies africaines en vue de donner l'image d'une nouvelle forme de relation avec ces pays pour légitimer sa présence continue dans le continent noir.

L'ancien Premier ministre français, Michel Debré<sup>2</sup> résume la domination française en Afrique par les accords franco-africains. Il a déclaré, le 15 juillet 1960, au Président de la République du Gabon, Léon M'Baa que: "la France donne l'indépendance à condition que l'Etat, une fois indépendant, s'engage à respecter les accords de coopération signés antérieurement (...) Il y a deux systèmes qui entrent en vigueur simultanément : l'indépendance et les accords de coopération (...) L'un ne va pas sans l'autre"<sup>3</sup>.

La France a tenu, à travers ces accords, à élargir le champ d'une présumée coopération avec les pays du continent, en se basant sur différents domaines qui sont encore plus importants pour favoriser la présence française dans ce qu'elle appelle les "pays du champ"<sup>4</sup>. Il s'agit d'une nouvelle forme de domination engagée par la France en vue de protéger ses intérêts économiques et énergétiques (pétrole, uranium, bois, etc) dans le continent et de conserver aussi sa position de puissance mondiale<sup>5</sup>.

La France a été contrainte d'accorder la priorité à sa collaboration avec les pays de l'Afrique subsaharienne<sup>6</sup>, qu'elle considère comme faisant partie intégrante de son histoire et éléments clefs de son avenir. Elle justifie sa nouvelle politique de "partenariat" en Afrique noir, par le rétablissement de la stabilité dans la région et l'aide au développement pour les pays du continent<sup>7</sup>.

Aujourd'hui, la France continue de jouer un rôle de puissance militaire en Afrique subsaharienne<sup>8</sup>, illustré par ses déclarations dans le Livre Blanc<sup>9</sup> sur la continuité de la présence de ses forces sur le territoire africain<sup>10</sup>.

En effet, la France demeure la seule puissance qui a créée des bases militaires permanentes au sein du continent noir<sup>11</sup>. Dans ce contexte, Louis de Guiringaud<sup>12</sup> avait déclaré que "l'Afrique est le seul continent où la France peut encore, avec 500 hommes, changer le cours de l'histoire"<sup>13</sup>.

Dans le cadre d'approfondir la thématique corrélative à la présence française en Afrique subsaharienne, le contenu du présent article a été focalisé sur deux parties. La première porte sur la stratégie française dans le continent, mettant l'accent sur les démarches entreprises par la France pour maintenir sa présence voire la domination de ses colonies africaines après leur indépendance, à travers la conclusion d'un ensemble d'accords dans les domaines de défense et d'assistance militaire, économique, commercial, culturel et autres.

La deuxième partie concerne l'ingérence française en Afrique subsaharienne, menée à travers les multiples offensives militaires conduites par les forces françaises dans leurs anciennes colonies, prétendant d'être lancées dans le cadre d'un "partenariat et assistance militaires" de la France au profit de ces pays.

### **1. Stratégie française en Afrique subsaharienne :**

La présence française en Afrique subsaharienne remonte à 1880, quand la France a lancé son empire dans le continent noir, qu'elle considère comme étant le pôle où elle peut encore déployer sa puissance militaire, économique et culturelle<sup>14</sup>.

Avec l'avènement des indépendances, la France a renoncé à l'idée de perdre ses anciennes colonies et de voir le retrait de ses forces du continent noir, où elle se considère comme le seul garant de la sécurité des pays de cette région<sup>15</sup>. A cet effet, elle a développé une nouvelle stratégie basée sur "la coopération" avec les pays de l'Afrique subsaharienne, dans différents domaines : sécuritaire et de défense, économique, énergétique, culturel et autres. Cette action est confirmée par le Président français George Pompidou qui avait déclaré que la France cherche à maintenir son influence politique et économique en Afrique<sup>16</sup>.

Cette nouvelle forme de "coopération" a ouvert à la France d'importants champs d'action et de points d'appui en Afrique noire, lui permettant de disposer de larges possibilités pour préserver ses intérêts sur place et d'assurer une présence permanente de ses forces dans cette région stratégique, qui constitue pour elle un réservoir de matières premières nécessaires pour son industrie. En contrepartie, cette situation a fait des pays africains l'un des importants consommateurs des produits français<sup>17</sup>.

#### **1.1. Développement de la coopération militaire entre la France et les pays d'Afrique subsaharienne**

La "coopération militaire" entre la France et les pays de l'Afrique subsaharienne s'est développée au lendemain des indépendances africaines (1957-1962) et est devenue une priorité pour la France et l'une des composantes majeures de sa puissance en Afrique noire<sup>18</sup>. Cette "coopération" s'est traduite par la conclusion d'accords militaires entre la France et ses anciennes colonies<sup>19</sup>. Le but fut de maintenir son influence au sein du continent noir et d'assurer la présence continue de ses forces dans cette zone d'intérêt, en contre partie de l'indépendance des pays en question<sup>20</sup>.

Les mêmes accords ont été conclus avec des pays de l'Afrique subsaharienne qui n'ont pas été colonisés par la France<sup>21</sup>. Il s'agit d'une stratégie de la France pour élargir son champ d'action et son autorité sur l'ensemble des pays du continent africain<sup>22</sup>, pour assurer une présence constante non seulement dans la région subissant une influence française, mais aussi, dans l'ensemble des territoires de l'Afrique subsaharienne.

Les accords militaires franco-africains portent sur la sécurité, l'appui militaire et l'assistance technique de la France aux pays contractants. La nature de ces accords se résume comme suit :

- **Les accords de défense et de sécurité** : ils sont conclus entre la France et huit (08) pays<sup>23</sup> de l'Afrique subsaharienne. Ils concernent l'aide et l'assistance française aux pays contractants, en matière de défense et de sécurité, ainsi que le déploiement des forces militaires françaises dans ces pays et leur intervention en cas de troubles internes ou d'une offensive militaire étrangère.
- **Les accords de coopération militaire et d'assistance technique** : ils sont signés entre la France et vingt quatre (24) Etats<sup>24</sup> de l'Afrique. Ils concernent les aides attribuées par la France aux Etats africains en matière d'appui militaire et d'assistance technique, de fourniture d'équipement militaire et de la formation des armées africaines<sup>25</sup>.

Ces accords incluent des clauses secrètes garantissant à la France de s'ingérer dans les affaires internes des pays contractants et d'assurer la domination de leurs matières premières<sup>26</sup>. A titre illustratif, les accords de défense<sup>27</sup> conclus avec le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Niger<sup>28</sup>, font ressortir le double enjeu de la France comme le confirme John Chipman<sup>29</sup> qui a estimé que "la France visait un double objectif par la conclusion de ces accords, notamment le maintien de son influence en Afrique et la préservation de sa liberté d'action au niveau international"<sup>30</sup>.

Au terme de ces accords, la France est devenue le principal partenaire des pays de l'Afrique subsaharienne dans le domaine militaire<sup>31</sup>, notamment en ce qui concerne la fourniture d'armements et d'équipements militaires pour les armées africaines<sup>32</sup>.

En effet, les pays concernés par les accords militaires sont contraints de faire appel à la France pour acquérir des moyens militaires ou pour la réparation et le contrôle de leurs équipements armés. Cette formule a permis à la France, non seulement, d'assurer la domination des pays africains en matière de défense, mais aussi d'assurer la vente de sa production militaire pour ces pays.

Notons que les ventes d'armes de la France en direction des pays de l'Afrique subsaharienne ont connu une hausse importante au cours des années. Elles sont passées de 16 à 38 millions d'euros, en 2008, dont 5,4 millions d'euros pour le Tchad. Pour la Guinée, elles ont été estimées à 6 millions de dollars, entre 2003 et 2006<sup>33</sup>.

Il est relevé que les massacres et les conflits enregistrés en Afrique subsaharienne ont été perpétrés, en majorité, avec du matériel militaire français, à l'instar du conflit au Cameroun, en 2008. Les offensives militaires françaises dans ce continent constituent une occasion pour tester ou faire la promotion du matériel militaire français<sup>34</sup>.

A l'issue de la conclusion des accords militaires, la France a déployé ses forces armées sur les territoires africains, sachant que la présence militaire française sur le sol africain constitue un élément essentiel pour la politique de la France en Afrique noire<sup>35</sup>.

En 1960, les soldats français déployés sur le continent ont été estimé à 30.000 hommes. Les effectifs français au Mali seul sont passés de 3000, en 2014 à plus de 5000 en 2020, en plus de quelques centaines de membres des forces spéciales.

La France a accordé la primauté aux offensives militaires directes en Afrique subsaharienne<sup>36</sup>, lesquelles ont été lancées, en majorité, pour préserver des dirigeants

africains favorables à la politique française, à l'instar de son engagement militaire au Gabon, en 1964, pour maintenir le Président Léon M'ba puis Omar Bongo au pouvoir.

Aussi, les opérations militaires baptisées "Limousin" et "Bison", lancées contre la rébellion du Tibesti au Tchad entre 1968-1972, l'opération "Verveine" au Congo et l'opération "Léopard" ou "Bonite" lancées au Zaïre, le 19 mai 1978, avaient toutes pour objectif de protéger les dirigeants au pouvoir dans ces pays<sup>37</sup>.

La France a consacré ses moyens militaires, sa logistique et a mis en place des gardes présidentielles au seul service des dirigeants africains fidèles aux intérêts français<sup>38</sup>. Cette stratégie est, d'ailleurs, corroborée par le Colonel Maurice Robert<sup>39</sup> qui a déclaré : "Notre politique était très claire : c'était la défense des régimes en place, pour éviter l'instabilité politique (...) Nous étions impliqués directement dans l'évolution de l'Afrique (...) Par conséquent j'avais pleins pouvoirs, y compris pour recommander la désignation de certaines personnes françaises et africaines (...) Il m'arrivait de dire à un Chef d'État africain d'éliminer ou de garder les hommes de son entourage<sup>40</sup>".

A travers ces actions, pour le moins contraire à la morale internationale, et son ingérence persistante dans le continent, la France est toujours perçue comme le "gendarme de l'Afrique".

Dès lors, il est difficile de croire qu'une nouvelle équipe gouvernementale en France, impliquerait une refondation de la stratégie avec le continent africain.

C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire les exercices combinés et les manœuvres militaires que la France mène conjointement depuis les années 1960, avec les pays de ce continent<sup>41</sup> :

\* La première fut appelée "GAUR VI", elle a été organisée au Sénégal du 06 février au 05 mars 1965, laquelle a permis à la France de tester son dispositif de défense franco-sénégalais.

\* La mise en place des armées nationales africaines et aussi des Forces Interarmées d'Intervention devenues la Force d'Action Rapide<sup>42</sup>. La première armée nationale africaine fut créée au Cameroun, regroupant des Camerounais qui étaient en service au sein de l'armée française.

\* Les FAR basées dans le Sud de la France depuis 1962, pour contribuer au maintien de la paix en Afrique en fournissant des renforts terrestres, maritimes et aériens aux forces de garnisons stationnées dans le continent, citant la 23<sup>e</sup> BIMA au Sénégal<sup>43</sup>, la 43<sup>e</sup> BIMA en Côte-d'Ivoire<sup>44</sup>, la 6<sup>e</sup> BIMA au Gabon<sup>45</sup> et le 5<sup>ème</sup> régiment inter-armes d'outre-mer à Djibouti<sup>46</sup>.

\* L'envoi de militaires français à destination de l'Afrique subsaharienne pour la formation et l'encadrement des membres des armées africaines<sup>47</sup>, ce qui constitue une opportunité pour laisser les armées africaines, déjà faibles en effectifs et en moyens, dépendre de l'assistance militaire française.

Toutefois, certains Etats africains, trop souvent mis à l'index, ont préconisé une révision des accords bilatéraux<sup>48</sup> jugés "trop restrictifs pour leur liberté de décision au plan militaire"<sup>49</sup>, sans pour autant obtenir nécessairement les effets escomptés.

A titre d'exemple, l'annexe II de l'accord de défense franco-gabonais impose au Gabon à faire appel exclusivement à la France pour l'entretien et le renouvellement de son matériel militaire<sup>50</sup>.

A cet effet, certains accords ont été annulés et d'autres modifiés, ce qui a fait perdre à la France d'importantes bases militaires, dont celle installée à Diego Suavez à Tananavive, avant de se redéployer à Djibouti, en 1977 et au Comores, en 1978<sup>51</sup>. La base de Djibouti constitue le contingent militaire français le plus important en Afrique, en termes d'effectifs estimés à plus de 1390 soldats, en 2018.

Une autre révision des accords militaires a été lancée par la France, en 2008, avec le Cameroun, la République Centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Sénégal et le Togo<sup>52</sup>. Elle a abouti à la conclusion d'autres accords avec le Togo (le 13 mars 2009), le Cameroun (le 21 mai 2009) et le Gabon (le 24 février 2010).

Aussi, trois accords de défense ont été transformés en accords de "partenariat", celui du Togo, du Cameroun et de la République Centrafricaine<sup>53</sup>.

Quant à la formation des militaires africains, assurée par la France, elle a été transférée sur le sol africain, sur l'initiative de la Direction de la Coopération Militaire et de Défense (DCMD)<sup>54</sup>.

De son côté, la DCMD a encouragé la création de centres de formation appelés "Écoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR)<sup>55</sup>". Les ENVR exercent leurs missions sous l'égide des pays d'accueil avec le soutien des armées françaises<sup>56</sup>.

En parallèle, le ministère français de la Défense, avec le concours de la DCMD, a mis en œuvre un concept dénommé : le concept de Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix (RECOMP), qui rentre dans le cadre de la formation, l'entraînement et l'équipement des armées africaines<sup>57</sup>.

Cette initiative sur la formation, stimulée par la France pour donner une nouvelle image de "partenariat" franco-africain et tenter d'atténuer les intentions selon lesquelles "la France est le Gendarme de l'Afrique", permettait de réduire les dépenses de la France et de conforter la présence française dans le continent.

### **1.2. Investissements français en Afrique subsaharienne :**

Outre la coopération militaire avec les pays de l'Afrique subsaharienne, la France a élargi son champ d'action en lançant une pseudo coopération multiforme avec les pays africains pour assurer la mainmise sur tous les secteurs stratégiques, notamment les plus profitables pour la croissance économique de la France<sup>58</sup>.

Ainsi, la France a généralisé le "partenariat" avec les pays africains et a pratiqué des investissements ciblés, estimant que le continent noir offre des opportunités importantes en matière d'investissement<sup>59</sup>.

Dans ce cadre, elle a introduit, dès septembre 1970, un système de garantie des investissements dans les pays africains<sup>60</sup>, qui est le Conseil Français des Investisseurs en Afrique, lequel regroupe environ 300 entreprises sur le continent activant dans différents domaines.

Selon ce Conseil, la présence française en Afrique noire est représentée par 1000 établissements et 80.000 collaborateurs<sup>61</sup>. L'équipe de ce Conseil est affiliée au groupe Carlyle<sup>62</sup>, qui est à l'origine de nombreux complots dans les pays du Sud du continent.

Avec l'Agence Française de Développement (AFD) et le Comité Interministériel à la Coopération Internationale et au Développement (CICID), la France a réussi à préserver des secteurs économiques stratégiques au sein du continent.

Elle a utilisé les institutions multilatérales<sup>63</sup>, tout en privilégiant les exportations françaises estimées à 44,3 milliards d'euros, soit un taux de 55%, entre 2004- 2012, pour atteindre 76%, en 2021, avec comme premier client le Sénégal, suivi de la Côte d'Ivoire.

Ces exportations ne dépassaient pas 40% dans les années 1960<sup>64</sup>, lorsque le Général De Gaulle fut affirmé que les pays de l'Afrique subsaharienne étaient un client important pour les exportations françaises<sup>65</sup>.

De ce fait, le commerce de la France avec les pays de l'Afrique noire profite d'une manière colossale à la partie française, qui tire un bénéfice ultra supérieur à son commerce avec l'Europe.

Les entreprises françaises installées en Afrique ont été les principaux profiteurs de la manne africaine, en dominant largement les marchés stratégiques au sein du continent<sup>66</sup>. Cela est illustré par le chiffre d'affaires important réalisé par le groupe Bouygues en Afrique subsaharienne, estimé à 1034 millions d'euros, en 2006.

Cependant, la conjoncture actuelle n'est pas à la solde du portefeuille français seul, face à l'émergence de nouvelles puissances (Etats-Unis, Chine, Allemagne, etc) en compétition économique pour la conquête des marchés et sous-sols africains. Une conjoncture qui pèse sur l'avenir des exportations de la France en Afrique subsaharienne, ce que la France rejette de reconnaître.

Le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux a affirmé, en juin 2021, "On entend souvent ici et là que nos entreprises seraient en retrait, mais il y a un effet trompe-l'œil. La réalité est simple : nos entreprises progressent et investissent en Afrique. Les chiffres sont très claires : en dix ans les entreprises françaises ont doublé leur stock d'investissement, passant de 20 à 40 milliards d'euros"<sup>67</sup>.

S'agissant de la coopération monétaire et financière, la France a créé la Communauté Financière Africaine (CFA) pour maintenir un lien monétaire institutionnel avec ses anciennes colonies. Ainsi, la zone franc est devenue le pivot de l'économie française en Afrique subsaharienne<sup>68</sup>.

L'appartenance à la zone franc était bénéfique pour la France, lui facilitant l'acquisition des matières premières sans sortie de devises ; tandis que les Etats africains avaient l'illusion de sauvegarder la stabilité monétaire de leurs pays qui manquent de réserves pour garantir les monnaies nationales<sup>69</sup>.

Le franc CFA était convertible directement en franc français, ce qui facilitait l'évasion monétaire. En janvier 1994, il a été dévalué de 50%, ce qui a entraîné de lourdes conséquences sur les populations africaines<sup>70</sup>.

En matière d'aide, la France a exploité les besoins alimentaire, médical, éducatif, etc, des pays de l'Afrique subsaharienne pour lancer des projets d'aides au développement, dont l'enjeu était de favoriser l'image de la France prétendant qu'elle contribuait à la relance économique des pays africains et au bien être des populations.

Ces aides étaient, aussi, une aubaine pour puiser des ressources naturelles<sup>71</sup>, sachant que la France accorde son aide lorsque celle-ci lui rapporte des bénéfices<sup>72</sup>, comme fut annoncé par le Général De Gaulle : "l'argent donné par la France n'est pas un argent perdu, c'est un très bon emplacement"<sup>73</sup>.

Pour conforter son action humanitaire, la France a tenu à inscrire sa politique dans les programmes définis par l'ONU et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Dans le cadre culturel, la France a déployé tous ses efforts sur ce volet dans le seul objectif de consolider sa culture et sa langue au sein du continent africain en vue de préserver son influence dans la région<sup>74</sup>. Elle a utilisé l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)<sup>75</sup> comme moyen d'influence sur ses anciennes colonies,<sup>76</sup> où le français constitue la langue officielle de la majorité de ces pays.

Cette stratégie a permis à la France de bénéficier de 129 structures dites Alliances Françaises, réparties sur 38 pays africains<sup>77</sup>, notamment les pays francophones, dont le Niger, le Tchad, le Sénégal, le Gabon, le Congo, le Cameroun, ainsi que d'autres pays leaders régionaux, tels que le Nigéria, l'Afrique du sud et l'Angola.

L'OIF a également encouragé le déplacement d'un nombre important de ressortissants français à destination des pays de l'Afrique subsaharienne, dont leur nombre a augmenté de 11612 en 2007, à 126771 en 2009<sup>78</sup>.

Dans ce contexte, le Président Jacques Chirac a déclaré, le 19 mai 2006, au Palais des Congrès à Cotonou/Bénin, "Nous disposons d'un outil commun particulièrement précieux : le français (...) C'est grâce aux Africains que le français reste une des grandes langues de communication internationale(...) 28 des 63 Etats membres de l'OIF se trouvent en Afrique"<sup>79</sup>.

Ainsi, la Francophonie apparaît comme un outil d'influence et de soft power d'avenir pour la France, notant que l'Afrique seule a enregistré la présence de trois cent (300) millions de francophones sur son territoire, en 2008, lesquels atteindront huit cent (800) millions, en 2050, soit 85% de la population africaine<sup>80</sup>.

Aussi, la France utilise la Francophonie comme relais d'appuie au sein de l'ONU, où les voix des pays francophones font rarement défaut.

Pour l'énergie, domaine essentiel de la politique française en Afrique noire<sup>81</sup>, la France n'a ménagé aucun effort pour assurer le contrôle direct des ressources naturelles du continent, et devenir le principal client de l'Afrique subsaharienne dans le but de satisfaire ses propres besoins en hydrocarbures<sup>82</sup>.

Sur ce point, il y a lieu de souligner que la consommation de l'énergie en France est dominée essentiellement par le pétrole (34%) et le gaz (15%), dont 20% du pétrole parvient de l'Afrique<sup>83</sup>. L'Angola, le Nigeria et le Congo sont les principaux fournisseurs de la France en pétrole<sup>84</sup>.

Pour assurer le contrôle des matières premières en Afrique subsaharienne, la France a implanté des entreprises influentes dans la région, dont le nombre est estimé aujourd'hui à 5000 entreprises, à l'image de Total, Elf, les Vinci, Bouygues, Eiffage,

Razel et leur filiales Colas et Sogea Satom<sup>85</sup>. Ces entreprises bénéficient d'importants marchés dans le continent<sup>86</sup>.

Selon des déclarations faites par l'ex-dirigeant de la compagnie française "ELF", Eric Le Floch-Prigent, cette entreprise a été créée dans le seul but d'exploiter, sans limite, le pétrole de l'Afrique subsaharienne<sup>87</sup>.

L'entreprise en question dépend directement de l'Elysée, et est très influente en Afrique, où elle a le pouvoir d'installer ou d'écarter des chefs d'Etat, comme l'illustre son implication dans l'installation au pouvoir, par la force, à la République du Congo, de Denis Sassou N'Gusso contre le Président Pascal Lissouba<sup>88</sup>.

Dans le secteur des mines, les sociétés françaises Areva devenue Orano et Eramet sont les seules entreprises à activer en Afrique<sup>89</sup>, notons que la société Orano est très active au Niger, où les réserves d'uranium sont parmi les plus importantes du monde<sup>90</sup>.

En effet, Orano détient la majorité des capitaux des deux entreprises nationales nigériennes chargées de l'exploitation de l'uranium dans la région, à savoir 63% pour la SOMAÏR (Société des Mines de l'Aïr) et 34% pour la COMINAK (Compagnie Minière d'Akoula). Cette contrainte laisse Orano le principal fournisseur de la France en minerai, alors que plus de 50% de la production en cette matière parvient du continent africain<sup>91</sup>.

En plus du Niger, le Congo est une autre source d'approvisionnement de la France en uranium, conformément au contrat qui autorise la France à exploiter l'uranium sur tout le territoire congolais<sup>92</sup>.

Dans le Bâtiment et les Travaux Publics, les investissements français se limitent désormais à la construction d'autoroutes, jugeant l'exploitation trop risquée (autoroute Dakar-Diamniadio d'Eiffage)<sup>93</sup>.

Dans le transport et la logistique, le groupe Bolloré représenté par sa filiale Bolloré Africa Logistics, est très actif en Afrique subsaharienne, où il est présent depuis les années soixante<sup>94</sup>. Ce groupe réalise 27% de son chiffre d'affaire à partir de l'Afrique<sup>95</sup>.

A la lecture de ce qui précède, il est relevé que les pseudos indépendances africaines n'ont pas empêché la France de maintenir une forte présence en Afrique subsaharienne, une présence favorisée par la conclusion entre la France et les pays africains concernés, d'accords de coopération multiformes qui constituent le principal moteur de la présence française sur les territoires de l'Afrique subsaharienne.

Dans ce contexte, le Général MERY<sup>96</sup> a déclaré : "La sécurité de la France ne dépend pas uniquement de la sécurité de l'Afrique, mais elle est très fortement liée à celle-ci (...) Elle l'est enfin et surtout parce que les routes maritimes qui entourent l'Afrique servent à acheminer la plus grande partie du pétrole et des matières dont nous avons besoin et sont donc vitales pour notre pays"<sup>97</sup>. A cet effet, le contrôle des zones stratégiques et la domination des matières premières dont recèle l'Afrique subsaharienne restent au centre de la politique française.

## **2. Ingérence française en Afrique subsaharienne :**

L'ingérence française dans les affaires africaines s'est caractérisée par les multiples offensives militaires que ses forces ont menées depuis des décennies pour préserver les intérêts français dans le continent noir.

Au total, plus de cinquante (50) offensives militaires françaises ont été enregistrées en Afrique subsaharienne, depuis 1960, en dehors des opérations secrètes ou clandestines<sup>98</sup>, dont le bilan de la plupart est alarmant en termes de massacres humains.

Dans le cadre d'une enquête, menée en 2019, sur les massacres commis par la France en Afrique subsaharienne, qu'il considère comme crimes de guerre, le magazine allemand "Der Spiegel" a estimé que "La face obscure de la mission française au Mali est largement imperceptible pour le grand public"<sup>99</sup>.

Pour détourner l'opinion internationale sur ses offensives unilatérales menées dans le cadre du seul objectif visant le contrôle des ressources naturelles et des zones stratégiques, la France s'est engagée dans des prétendues opérations de maintien de la paix dans le continent noir, menées sous l'égide des Nations Unies<sup>100</sup>, de l'Union européenne<sup>101</sup> ou d'autres forces internationales, lesquelles ont été supervisées par la France.

Ainsi, les pays de l'Afrique noire ont été le théâtre des offensives françaises, à l'image de la République Centrafricaine, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Gabon, du Cameroun, du Togo, du Rwanda, du Mali et d'autres pays africains, en plus des multiples coups d'Etat exécutées pour installer leurs propres hommes de confiance<sup>102</sup> ou écarter ceux représentant une menace pour la politique africaine de la France.

Evoquant ce chapitre, les offensives militaires menées par les forces françaises en République Centrafricaine et en Côte d'Ivoire sont les meilleurs exemples qui illustrent les intentions des forces militaires françaises dans le continent noir.

### **2.1. Engagement des forces françaises en République Centrafricaine :**

Les relations de la France avec la République Centrafricaine<sup>103</sup> sont anciennes, consolidées par les accords de coopération militaire et d'assistance technique<sup>104</sup> conclus entre les deux pays, en 1960, lesquels ont favorisé le déploiement des forces militaires françaises dans ce pays<sup>105</sup>.

En dépit de son indépendance, en 1960, la République Centrafricaine n'a pas connu de situation de stabilité sur son territoire, étant victime de décennies de guerres civiles interminables jalonnées de massacres et un théâtre de coups d'Etats<sup>106</sup>, qui ont complexifié la situation et conduit à la recrudescence de la violence dans ce pays<sup>107</sup>.

En effet, les dirigeants successifs de la République Centrafricaine<sup>108</sup> ont été installés au pouvoir suite à des coups d'Etat, menés avec la complicité de la France pour maintenir et/ou installer ses fidèles au pouvoir dans le pays. Plusieurs opérations militaires ont été menées dans ce pays, à chaque fois qu'il fallait protéger les dirigeants en faveur des intérêts de la France.

La recrudescence de l'instabilité en République Centrafricaine a provoqué une succession de tensions et de crises politiques ayant fragilisées les institutions du pays sur tous les plans, notamment politique et socio-économique.

Une situation qui a fait de la République Centrafricaine l'un des pays les plus pauvres au monde, en dépit de son potentiel en matières premières<sup>109</sup> qui demeure le plus important dans l'ensemble de la région.

En se basant sur les accords de défense qu'elle a conclue avec la République Centrafricaine, la France s'est donné la légitimité de dépêcher ses forces militaires dans

ce pays, prétendant jouer le rôle de responsable de la défense et de l'assistance de la République Centrafricaine dans des situations de crise.

Ainsi, elle a lancé plusieurs opérations militaires dans ce pays, citant celle de mars 2007,<sup>110</sup> menée contre les rebelles ; l'opération Boali<sup>111</sup>, conduite en 2008, qui a enregistré le déploiement de 200 militaires français sur le territoire de la République Centrafricaine ; l'opération "Sangaris" (2013/2016).

Sur le plan international, la France a encouragé, en mars 2008, l'opération européenne EUFOR Tchad/RCA, qui a duré une année.

Se référant aux mêmes accords, les forces militaires françaises se sont élargies dans le pays, où une base a été installée à Bangui et à Bouar<sup>112</sup> (actuellement fermée)<sup>113</sup>, deux villes d'une importance stratégique pour la France.

En 2013, le nombre de soldats français en République Centrafricaine a atteint plus de mille personnes, sous prétexte de faire cesser les violences intercommunautaires. S'imposant également sur le plan économique, la France a fait venir ses entreprises en République Centrafricaine, à l'image du groupe Bolloré qui œuvre dans le cadre de la logistique et du transport fluvial ; les groupes Castel chargés du secteur de la boisson et du sucre ; le CFAO qui contrôle le commerce des voitures et France Telecom, installée depuis 2007, pour dominer le secteur des télécommunications.

Par ailleurs, il est constaté un début de recul de l'influence française en Afrique subsaharienne, y compris en République Centrafricaine, après le lancement des négociations des accords de défense et de sécurité franco-africains, conclus par la France avec certains pays africains, au cours des années soixante, et leur publication dans la transparence. Les accords de défense avec la République Centrafricaine ont été transformés<sup>114</sup> en accords de "partenariat"<sup>115</sup>.

Il s'agit du début de la fin pour la France qui n'a jamais considéré ses anciennes colonisations comme pays avec lesquels elle est liée par un partenariat, mais comme des pays d'où elle puise des richesses au service de ses intérêts et au détriment des intérêts de ces pays.

Cette relation favorisant une partie "puissante" sur l'autre "inférieure", selon la vision française, a été consolidée, depuis plus de soixante deux (62) ans par les accords de défense et d'assistance militaire trompeuse, qui liaient la France à ses anciennes colonies en Afrique subsaharienne, depuis les indépendances africaines.

Ainsi, la ville de la République Centrafricaine "Bangui", qui était l'un des anciens bastions des troupes françaises en Afrique Centrale, a enregistré le départ des forces françaises, au début de l'année 2020. Celles-ci, ont été remplacées, aussitôt, par les forces russes, après la conclusion d'accords de défense entre les deux parties, donnant lieu à une nouvelle alliance entre la Russie et la République Centrafricaine.

Dans le cadre de ces accords, Moscou a dépêché des instructeurs militaires et des centaines de paramilitaires à Bangui, à la demande de cette dernière, alors en pleine guerre civile. Des mercenaires opérant au compte de la société "Wagner" ont été également envoyés.

Cette situation a suscité la colère des responsables français, qui ont décidé, en 2021, de geler l'aide octroyée par la France à Bangui.

Se félicitant du rapprochement russo-centrafricain, des drapeaux russes ont été bandés à Bangui par une foule de la population centrafricaine, exprimant leur soutien à la présence russe sur leur territoire. Les mêmes drapeaux ont apparus sur des chars conduits par des militaires centrafricains, notant que ces chars ont été offerts par le Kremlin à l'armée centrafricaine.

Sur ce, la République Centrafricaine est devenue un important symbole de la présence russe dans cette région de l'Afrique Centrale, affichant, ainsi une mutation flagrante des jeux de force sur l'ensemble de la région.

## 2.2. Offensives des forces françaises en Côte-d'Ivoire :

La Côte d'Ivoire<sup>116</sup> est un autre pays de l'Afrique occidentale qui se positionne au centre des convoitises françaises dans la région, avec lequel la France a entretenu, depuis des décennies, des relations exceptionnelles<sup>117</sup>.

Le positionnement géographique<sup>118</sup> de la Côte d'Ivoire et ses vastes ressources énergétiques<sup>119</sup> ont toujours inspiré les responsables français successifs<sup>120</sup>, qui ont exercé toutes les pratiques pour préserver leur présence dans ce pays, définis comme l'un des priorités stratégiques de la France.

Pour cela, La France a signé, le 24 avril 1961, des accords de défense avec la Côte d'Ivoire, lesquels ont offert la souveraineté absolue aux français pour gérer les ressources naturelles de ce pays, comme le confirme les articles "2", "3" et "5", qui stipulent que la France détient le monopole de l'exploitation des matières premières stratégiques de la Côte d'Ivoire<sup>121</sup>.

Les mêmes accords ont donné à la France le statut de force de présence, un privilège qui a encouragé ce pays à installer sa base militaire baptisée "43<sup>ème</sup> BIMA"<sup>122</sup> en Côte d'Ivoire, et à mener plusieurs opérations armées dans ce pays, lorsque son influence fut menacée, notamment pour la préservation des dirigeants en place ou pour l'installation d'autres, fidèles aux intérêts français.

Cette situation a fait de la Côte d'Ivoire un théâtre de conflits violents et de massacres commis sous couvert de l'instauration de la démocratie et du rétablissement de la paix dans ce pays.

La première offensive armée dirigée par la France en Côte d'Ivoire, fut en 1970<sup>123</sup>, pour soutenir l'un des hauts responsables africains loyaux à la politique française en Afrique subsaharienne, le Président Houphouët Boigny, qui a été menacé par des manifestations organisées par des opposants au pouvoir dans le pays.

Une autre opération menée dans le même contexte de la protection des hommes fidèles au régime français, a été conduite, en 2002, sous l'appellation "Licorne"<sup>124</sup>. Celle-ci, visait essentiellement à écarter deux acteurs qui menaçaient les intérêts français en Côte d'Ivoire, à savoir le Président Laurent Gbagbo et la présence américaine dans ce pays<sup>125</sup>.

Evoquant ce dernier point, la France a affirmé ouvertement que son engagement en Côte d'Ivoire avait pour objectif de contenir la pression que constituait la présence des forces spéciales américaines, déployées pour la première fois dans ce pays<sup>126</sup>. En effet, l'administration américaine avait désigné la Côte d'Ivoire comme le cœur de l'influence américaine en Afrique occidentale francophone<sup>127</sup>.

Pour préserver cet objectif, la France a dépêché en Côte d'Ivoire, en 2009, un nombre de 2000 soldats, déployés entre la force "Licorne", en majorité et la Force de maintien de la paix de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI)<sup>128</sup>.

La poursuite de l'opération "Licorne" par la France visait à soutenir le candidat Alassane Draman Ouattara<sup>129</sup> contre Laurent Gbagbo, lors des élections présidentielles, tenues en novembre 2010, après dix ans de crise dans le pays<sup>130</sup>.

Au cours de ces élections, il a été annoncé la victoire de Laurent Gbagbo avec 38,04% des voix contre 32,07% pour Alassane Ouattara et 25,24% pour l'ex-Président de la Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié (1993- 1999). La France a rejeté ces résultats, réclamant la victoire d'Alassane Ouattara, tout en suggérant le départ de Laurent Gbagbo.

L'hostilité de la France au régime Gbagbo s'est accentuée, lorsque ce dernier a décidé de créer des unités industrielles pour transformer, sur place, le cacao ivoirien et imprimer une monnaie nationale pour libérer son pays du franc CFA.

Il s'agit d'une initiative menaçant sérieusement les intérêts de la France en Côte d'Ivoire, l'empêchant de bénéficier d'une bonne partie des ressources du compte d'opérations ouvert au nom des pays de l'UEMOA au trésor français<sup>131</sup>. D'autant que la Côte d'Ivoire est le premier partenaire de la France au sein de la zone franc CFA et le deuxième partenaire commercial de ce pays après la Chine, une place que la France continue de préserver quel que soit le prix.

Pour mettre en échec l'initiative de Laurent Gbagbo, la France a fait recours à tous les moyens pour écarter Gbagbo du pouvoir, en actionnant les institutions européennes et internationales pour les amener à prendre une position commune contre le président ivoirien élu, qu'elle a fermement refusé de reconnaître son statut de président légitime de la Côte d'Ivoire.

En réaction, ces instances ont procédé à ce qui suit

Du côté de l'ONU, celle-ci a exigé le départ du Président Gbagbo et a reconnu officiellement Alassane Ouattara en tant que Président de la Côte d'Ivoire, le 18 décembre 2010<sup>132</sup> ;

Pour sa part, l'Union européenne (UE) a annoncé les démarches, ci-après :

- L'adoption, le 14 janvier 2010, d'une série de sanctions contre des entreprises ivoiriennes, les accusant de contribuer au financement du gouvernement de Laurent Gbagbo, qu'elle considérait comme illégal.
- La mise en œuvre de mesures restrictives sur le commerce de cacao<sup>133</sup>, dont le Comité de gestion de la filière café-cacao et son administrateur étaient inscrits sur la liste des entreprises visées par les sanctions européennes.
- La reconnaissance diplomatique et politique du gouvernement d'Alassane Ouattara et de ses Ambassadeurs. Les contacts avec le gouvernement de Laurent Gbagbo ont été rompus.

Après une année de guerre civile en Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo<sup>134</sup> a été arrêté, en août 2011<sup>135</sup> et Alassane Ouattara a été désigné officiellement Président de la Côte d'Ivoire<sup>136</sup>. Ainsi, le renversement de Laurent Gbagbo a fait profiter les entreprises françaises<sup>137</sup>.

Dès son investiture, Alassane Ouattara a conclu un nouveau partenariat de défense avec la France pour renforcer davantage la coopération militaire franco-ivoirienne, consacrée par l'accord conclu, le 24 avril 1961.

L'arrivée d'Alassane Ouattara au pouvoir a boosté les relations entre les deux pays, dont la Côte d'Ivoire est redevenue un bastion de la Françafrique<sup>138</sup>, comme le confirme la déclaration faite, le 21 mai 2011, par le Président français Nicolas Sarkozy: "*Nous garderons toujours une présence militaire en Côte d'Ivoire*"<sup>139</sup>.

En 2015, date de la fin de la mission de l'opération "Licorne", la France a mis en place les Forces Françaises en Côte d'Ivoire (FFCI), qui regroupe 950 militaires, dont la mission consiste à intervenir dans l'ensemble de la région en cas de menace, particulièrement celle ciblant les intérêts français, et de porter, entre autres, une présumée assistance à l'armée ivoirienne.

Face au déclin, survenu ces dernières années, des forces françaises en Afrique subsaharienne, particulièrement au Mali, la France compte revoir l'emplacement de ces forces dans le continent noir, en renforçant la position de ses troupes en Côte d'Ivoire, sa zone d'intérêt stratégique en Afrique de l'Ouest.

### **Conclusion :**

La politique française en Afrique subsaharienne, engagée par les Présidents français successifs, repose essentiellement sur la préservation des intérêts français dans le continent noir.

En effet, la lecture de l'histoire de la politique française en Afrique subsaharienne est significativement résumée par la déclaration de Jacques Foccart, qui a avancé que "Pour les intérêts de notre pays, il ne faut pas avoir peur de mettre la main dans celle du diable"<sup>140</sup>.

Pour maintenir son autorité au sein du continent noir, la France a entretenu des relations de complicité avec les dirigeants africains fidèles à sa politique. Pour cela, elle a conforté le réseau "Françafrique" pour maintenir au pouvoir et/ou installer ceux qui soutiennent les intérêts de la France en Afrique.

La France maintenait une forte présence au sein du continent noir. En septembre 2009, environ 1.800 soldats ont été déployés au Tchad et près de 1000 en Côte-d'Ivoire<sup>141</sup>, dans ce dernier pays, les forces françaises ont un statut de force de présence.

Au cours des dernières années, la France était contrainte de procéder à l'allègement de son dispositif militaire installé en Afrique noire, ainsi que la fermeture de quelques bases militaires dans le continent<sup>142</sup>. Il s'agit d'une obligation prise pour nécessité financière<sup>143</sup>. Le coût total, humain et financier, de ces déploiements, représente près de 10.000 hommes et 760 millions d'euros par an.

La France a maintenu deux bases militaires en Afrique subsaharienne, à savoir celles installées en Côte d'Ivoire, où les forces françaises ont un statut de force de présence<sup>144</sup> et à Djibouti<sup>145</sup>, dont cette dernière constitue le contingent le plus important de la France en Afrique subsaharienne, en plus des forces d'intervention rapide, baptisées "OPEX", consacrées aux opérations militaires françaises conduites à l'extérieur, dont l'Afrique subsaharienne. Celles-ci se trouvent au Niger, au Gabon, au Tchad, au Sénégal et dans bien d'autres pays du continent.

Ces installations représentent des points d'appui stratégiques pour la France du fait de leur positionnement du côté maritime et aérien, qui permet le déploiement rapide des forces françaises sur l'ensemble du continent.

En outre, l'appel de la France pour la multilatéralisation des offensives militaires, sur le plan régional ou international, en Afrique demeure bénéfique pour les forces françaises. Elle permet de partager les dépenses, mais aussi de réaliser moins de pertes humaines au sein de son armée. Elle permet, entre autres, de protéger son image et sa position sur le plan international, pour éviter d'être considérée, à chaque fois, comme le "gendarme de l'Afrique"<sup>146</sup>.

Sur le plan économique, la France a boosté la croissance économique de son pays et celle des entreprises françaises installées dans le continent. Elle a accordé la priorité aux intérêts de son pays et aux entreprises françaises en Afrique<sup>147</sup>, érigées en vecteur potentiel d'influence et d'hégémonie.

Sur le plan financier, elle maintient la main mise sur la politique monétaire. D'autant que le franc CFA et la Banque de France continuent d'être les principaux mécanismes de domination financière dans le continent.

Sur le plan culturel, la langue française continue de dominer les nations africaines. La France a consolidé l'instrument fondamental de la Francophonie pour promouvoir le rayonnement de la culture française dans le monde<sup>148</sup>. La déclaration de François Soudan vient confirmer cette notion: "Il y a dans la relation franco-africaine, depuis plus de quarante ans, comme une fatalité une pesanteur, un fil conducteur aussi inoxydable qu'un câble sous-marin et peut-être une nécessité qui rendent inévitable et essentielle la relation personnelle de chef à chef, la connivence, le tutoiement et la culture du message personnel"<sup>149</sup>.

Aujourd'hui, la France s'attache plus encore aux pays du continent noir, lesquels représentent un enjeu stratégique pour sa politique qui fait face à une crise économique et qui n'est pas prête à renoncer à la rentabilité des marchés africains.

En effet, la France continuera de défendre son contrôle et ses intérêts dans l'ensemble du continent noir, notamment dans les régions<sup>150</sup>, où sont installées ses entreprises<sup>151</sup>, prétendant le besoin des pays du continent de son assistance que ce soit militaire ou autres.

Ceci est confirmé par la déclaration de Guy Feuer : "Tant que les pays africains n'auront pas atteint le degré de développement économique, politique et culturel de leurs partenaires européens, il subsistera entre les deux groupes d'Etats des inégalités contre lesquelles on doit agir avec fermeté, mais dont il est impossible de ne pas admettre l'existence"<sup>152</sup>.

La France a estimé que les transformations continues au sein de l'Afrique subsaharienne appellent à une nouvelle relation avec l'Afrique<sup>153</sup>. Toutefois, cette relation reste marquée par les pratiques coloniales menées sous le réseau "Françafrique" par les Présidents français successifs.

Voulant se démarquer de la politique menée par ses prédécesseurs en Afrique subsaharienne, le Président français Emmanuel Macron cherche à construire une image

de Président jeune, moderne n'ayant aucun réseau africain et qui serait en quelque sorte naturellement enclin à rompre avec les pratiques coloniales.

Toutefois, cette image superficielle contraste avec la conduite d'Emmanuel Macron en Afrique, qui s'inscrit dans le droit fil de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, qui avaient déjà, de leur côté, annoncé "la rupture" avec les pratiques coloniales en Afrique subsaharienne.

La France maintient les stratégies de promotion de ses intérêts économiques et politiques dans le continent noir, comme le confirme la consolidation du système franc CFA et la présence continue, même à moindre degré, de ses forces militaires dans les pays du continent.

Le retrait de quelques troupes françaises de l'Afrique subsaharienne, à l'image du Mali, rentre dans le cadre de la stratégie française de redéploiement de ses forces dans le continent, dont l'objectif constitue une arme à double tranchant. Il s'agit tantôt de réduire le nombre de ses troupes dans le continent pour éviter une forte concentration militaire pouvant provoquer son rejet par la population africaine, notamment pour ses bases stratégiques.

Et tantôt de détourner l'opinion internationale sur sa politique à caractère néo-colonialiste en Afrique pour présenter une image de coopération militaire en matière de défense et d'aide au développement au profit des pays du continent. Notons que les bases souvent fermées dans le continent, sont remplacées par d'autres dans des zones stratégiques pour la France, selon la conjoncture qui caractérise la situation de l'époque de la prise de cette décision.

Ainsi, le retrait des troupes françaises du Mali a été réalisé face à la consolidation de ses forces militaires au Niger, qui constitue le pivot des intérêts français dans la région, abritant la société stratégique d'uranium "Orano", principal fournisseur de l'énergie électrique de la France.

Dans ce sillage, le redéploiement de la France dans la sous région sahélo-saharienne est une stratégie assurant moins de perte pour la France dans cette région, où ses forces ont quitté le Mali pour se repositionner au Niger, pays stratégique pour la France.

En effet, en 1965, la France a procédé au retrait des trois quarts de ses effectifs militaires dans le continent noir, passant de près de 28.000 soldats à moins de 7000 hommes. En contrepartie, des forces d'intervention ont été stationnées à Dakar/Sénégal ; à Port-Bouët/Côte d'Ivoire ; à Fort-Lamy (future Ndjamena)/Tchad ; au Libreville/Gabon et à Diego-Suarez/Madagascar<sup>154</sup>.

Cette conduite se résume dans la déclaration, faite en février 2021, par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian qui a estimé que "L'aide au développement est certes un enjeu de solidarité, mais c'est aussi, un enjeu d'influence, car il y a, sur le développement, vraiment une guerre des modèles". Et d'ajouter "l'influence est devenue un enjeu de puissance majeur"<sup>155</sup>.

La France se méfie de la montée d'un sentiment anti-français au sein de la population africaine qui risque de se positionner en faveur d'autres pays qu'elle considère

comme concurrents, tels que les Etats-Unis, l'Allemagne, le Canada, le Japon, la Chine, la Russie, la Turquie, etc).

Pour empêcher ce coup de théâtre pour la France, celle-ci a choisi de s'afficher sous une nouvelle forme en Afrique sous les auspices de "l'Eurafrrique", dont elle serait naturellement le pilier. Confirmant cette dynamique, le journal français "Le Monde" a publié dans son édition du 03 juin 2021 : "Si l'Europe veut contrer l'influence de la Chine, de la Russie ou de la Turquie en Afrique, elle doit se débarrasser de tous soupçons colonialistes"<sup>156</sup>.

Sur ce, le visage de la Françafrique prend une nouvelle forme pour continuer la même feuille de route, déjà tracée il y a plusieurs décennies, comme le résume Dominique De Villepin dans sa déclaration "*C'est peut-être le signe que la Françafrique peut se renouvelée en prenant un visage plus conforme à l'air du temps*"<sup>157</sup>.

### Références bibliographiques:

<sup>1</sup> S. TCHAHA, "Nous faisons le rêve que l'Afrique de 2060 sera...", éditions Harmattan, Paris, 2010, p 309.

<sup>2</sup> Il a été Premier ministre au gouvernement du Général De Gaulle.

<sup>3</sup> A. BOURGI, "aux racines de la Francafrrique : la dégradation de l'image de la France en Afrique", Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales, Annuaire Français de Relations Internationales, Volume X, 2009, p 02.

<sup>4</sup> Y. BENOIT, "Les massacres coloniaux : 1944-1950 : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises", EDIF, 2000, p 174.

<sup>5</sup> "Que fait l'armée française en Afrique ?", article élaboré par l'association française "Survie", créée en 1984, milite pour l'assainissement des relations franco-africaines, Paris, p 01.

<sup>6</sup> Jeune Afrique, n°2760 du 1<sup>er</sup> au 07 décembre 2013, p102.

<sup>7</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 87.

<sup>8</sup> "Que fait l'armée française en Afrique ?", Association française "Survie", Paris, p 01.

<sup>9</sup> Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale, initié par le Président Nicolas Sarkozy et élaborer par le ministère de la Défense française, Odile Jacob/la documentation française, 2008-2020.

<sup>10</sup> IDEM p 72. L'article stipule : "La poursuite de l'adaptation de notre dispositif militaire et de sécurité en Afrique s'impose, un demi-siècle après la décolonisation".

<sup>11</sup> Y. BENOIT, "Les massacres coloniaux : 1944-1950 : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises", EDIF- 2000, p 173.

<sup>12</sup> Ministre français des Affaires étrangères de 1976 à 1978.

<sup>13</sup> D. PRYEN, F. MANGA AKO et A. M'ZALI, "La coopération franco-africaine en matière de défense", études africaines, éditions Harmattan, 2011, Paris, p 16.

<sup>14</sup> P. GANCHON, "Géopolitique de la France : plaidoyer pour la puissance", Presses universitaires de France, 1<sup>ère</sup> édition, France, février 2012, p 162.

<sup>15</sup> J-J. ROCHE, professeur de relations internationales à Paris II et directeur de l'ISAD, Le Monde du 17 octobre 2012.

<sup>16</sup> S. N'DONGO, "Coopération et néocolonialisme", FM/petite collection Maspero, Paris, 1976, p 43.

<sup>17</sup> L. AMADOU, "La coopération militaire franco-africaine", Centre d'enseignement aérien - Ecole supérieure de guerre aérienne, 37<sup>ème</sup> promotion 1978-1979, p. 30.

<sup>18</sup> S. LE GOURIELLEC, "un regard sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy dans le précarré francophone", Dynamiques internationales ISSN 2105-2646, mai 2011, p. 08.

<sup>19</sup> S. N'DONGO, "Coopération et néocolonialisme", FM/Petite collection Maspero, Paris, 1976, p. 98.

- <sup>20</sup> S. FOUTOYET, revue Silence, mars 2010, "Quel avenir pour les accords militaires franco-africains ?".
- <sup>21</sup> D. PRYEN, F. MANGA AKO et A. M'ZALI, "La coopération franco-africaine en matière de défense", études africaines, éditions Harmattan, Paris, 2011, p 16.
- <sup>22</sup> IDEM, p 16.
- <sup>23</sup> Il s'agit du Cameroun (1974), des Comores (1978), de la République Centrafricaine (1960), du Sénégal (1974), de Djibouti (1960), du Gabon (1960), de la Côte-d'Ivoire (1961) et du Togo (1963).
- <sup>24</sup> Il s'agit de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, des Comores, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, de Maurice, de la Mauritanie, du Niger, du Rwanda, du Sénégal, des Seychelles, du Tchad, de Togo et de la RDC.
- <sup>25</sup> S. LE GOURIELLEC, "un regard sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy dans le précarré francophone", Dynamiques internationales ISSN 2105-2646, mai 2011, p 08.
- <sup>26</sup> R. MARZIN, "Evolution de la Françafrique", 05 août 2012, <http://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/05/evolution-de-la-francafrique/>.
- <sup>27</sup> L'accord de défense conclu entre la France et le Gabon stipule que "*la République gabonaise a la responsabilité de sa défense intérieure, mais elle peut demander à la République française une aide dans les conditions définies par les accords spéciaux*". L'accord conclu le 24 avril 1961, entre la France, la Côte d'Ivoire et le Niger stipule : "*pour les besoins de la défense, la Côte d'Ivoire et le Niger réservent par priorité leur vente à la République française après satisfaction des besoins de leur consommation intérieure, et s'approvisionnent par priorité auprès d'elle (...) Lorsque les intérêts de la défense l'exigent, elles limitent ou interdisent leur exportation à destination d'autres pays*".
- <sup>28</sup> "Que fait la France en Afrique : la Françafrique ou la face cachée de la politique française en Afrique", Rapport de l'association Survie, les renseignements généraux, mars 2008, p 06.
- <sup>29</sup> Directeur général et chef de la direction de l'Institut international d'études stratégiques (IISS).
- <sup>30</sup> T-S. POSSIO, "La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : de l'interventionnisme militaire systématique au renforcement de capacités africaines de maintien de la paix", université Lumière Lyon 2, Ecole doctorale : sciences humaines et sociales (SHS), année académique 2002-2003, p. 24.
- <sup>31</sup> D. PRYEN, F. MANGA AKO et A. M'ZALI, "La coopération franco-africaine en matière de défense", études africaines, éditions Harmattan, 2011, Paris, p. 16.
- <sup>32</sup> T-S. POSSIO, "Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique", éditions PUBLIBOOK, France, p. 132.
- <sup>33</sup> "Que fait l'armée française en Afrique ?", rapport de l'association française Survie, Paris, p 02.
- <sup>34</sup> IDEM, p 02.
- <sup>35</sup> T-S. POSSIO, "Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique", édition Publibook, France, p 314.
- <sup>36</sup> L. CAUTIER, "La défense de la France après la guerre froide : politique militaire et forces armées depuis 1989", presses universitaires de France, 1<sup>ère</sup> édition, France, novembre 2009, p 221.
- <sup>37</sup> T-S. POSSIO, "Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique", édition Publibook, France, p 327.
- <sup>38</sup> "Que fait l'armée française en Afrique ?", rapport élaboré par l'association Survie, Paris, P 01.
- <sup>39</sup> Ancien responsable des services secrets français en Afrique.
- <sup>40</sup> "La Françafrique", fondation Spli, <http://www.interligo.org/index.php/fre/Les-cons%C3%A9quences/La-Fran%C3%A7afrique#>.
- <sup>41</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 100.

<sup>42</sup> T-S. POSSIO, "La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : de l'interventionnisme militaire systématique au renforcement de capacités africaines de maintien de la paix", université Lumière Lyon 2, Ecole doctorale : sciences humaines et sociales (SHS), année académique 2002-2003, p 19.

<sup>43</sup> C'est le bataillon d'infanterie de marine, unité de l'armée française, crée le 1<sup>er</sup> juillet 1979 et dissout le 31 juillet 2011.

<sup>44</sup> C'est le bataillon d'infanterie de marine, unité de l'armée française, réée le 1<sup>er</sup> juillet 1978.

<sup>45</sup> Il s'agit d'un bataillon d'infanterie de marine, unité de l'armée de terre française, crée le 1<sup>er</sup> décembre 1975, en remplacement du 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine, créée le 1<sup>er</sup> avril 1890.

<sup>46</sup> C'est une unité de l'armée de terre française, créée en 1890.

<sup>47</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 17.

<sup>48</sup> Le Niger fut le premier pays africain qui a proclamé, le 05 octobre 1969, la révision des accords militaires conclus avec la France, suivi du Congo (mars 1972), de Madagascar (mai 1972), du Sénégal (décembre 1973), du Cameroun (octobre 1975), du Togo, de la Mauritanie et de Dahomey devenu Benin.

<sup>49</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 35.

<sup>50</sup> T-S. POSSIO, "La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : de l'interventionnisme militaire systématique au renforcement de capacités africaines de maintien de la paix", université Lumière Lyon 2, Ecole doctorale : sciences humaines et sociales (SHS), année académique 2002-2003, p 28.

<sup>51</sup> IDEM, p 30.

<sup>52</sup> Ces accords obligent les pays contractants de s'adresser à la France pour acheter des armes ou former et encadrer leurs armées ou même pour exploiter et commercialiser certains minerais stratégiques.

<sup>53</sup> "Que fait l'armée française en Afrique ?", étude élaborée par l'association française Survie, Paris, p 03.

<sup>54</sup> La DCMD est placée sous l'autorité du ministère des Affaires étrangères. Il s'agit de la structure centrale en charge de la coopération militaire de la France aussi bien en Afrique que dans le reste du monde. Cette structure concentre, en elle seule, un pouvoir permanent de contrôle et d'orientation des accords de coopération militaire et de défense qu'ils soient conclus par le ministère des Affaires étrangères ou par le ministère de la Défense. La DCMD a remplacé la Mission militaire de coopération française (MMC), suite à des réformes engagées par la France en décembre 1998. La MMC privilégiait que les formations dispensées par la France au profit des militaires africains soient dispensées dans les écoles et les centres d'instruction basés en France, à l'instar de l'école de formation d'officiers des troupes d'outre mer, à Fréjus, mise en place en 1956, ainsi que l'école spéciale militaire interarmées, située à Saint-cyr. La DCMD est devenu, en 2009, la DCSD (Direction de la Coopération Militaire de Défense).

<sup>55</sup> Parmi ces écoles on cite l'école d'application de la Gendarmerie d'Abidjan, le centre de perfectionnement de maintien de l'ordre d'Awaé/Cameroun, le centre de perfectionnement de la Gendarmerie mobile d'Ouakam/Sénégal et le centre de perfectionnement de la police judiciaire de Porto-Novo/Bénin. L'École de Maintien de la Paix a été transférée de la Côte d'Ivoire et installée à Koulikoro/Mali suite à la situation d'instabilité dans le pays. Cette école se focalise essentiellement sur la formation en matière de droit international humanitaire, les relations internationales, ainsi que les objectifs et les modes d'action de tous les acteurs des opérations de maintien de la paix, notamment le volet de la gestion des médias.

- <sup>56</sup> M. KLEIN, Général de division, "Les forces de présence françaises : des outils stratégiques majeurs adaptés à la situation internationale africain", Fondation pour la recherche stratégique, janvier 2008.
- <sup>57</sup> T- S. POSSIO, "Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique", éditions PUBLIBOOK, France, p 216.
- <sup>58</sup> J. ROCH, "La place des entreprises françaises en Afrique subsaharienne", avril 2011, [www.afrique-demain.org/economie-140-place-des-entreprises-françaises-en-afrique-subsaharienne](http://www.afrique-demain.org/economie-140-place-des-entreprises-françaises-en-afrique-subsaharienne).
- <sup>59</sup> "La BAD : un investisseur central du Fonds pour l'Afrique sub-saharienne de 698 millions de dollars", groupe de la Banque africaine de développement, 16 avril 2014, [www.afdb.org/fr/news-and-events/artile/afdb-a-cornerstone-investor-in-698-million-sub-saharan-africa-fund-13001/](http://www.afdb.org/fr/news-and-events/artile/afdb-a-cornerstone-investor-in-698-million-sub-saharan-africa-fund-13001/).
- <sup>60</sup> S. N'DONGO, "Coopération et néocolonialisme", FM/Petite collection Maspero, Paris, 1976, p 45.
- <sup>61</sup> V. MBOUNGOU, "Les intérêts économiques français en Afrique", 23 octobre 2013, [www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-français-en-afrique.html](http://www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-français-en-afrique.html).
- <sup>62</sup> Ce groupe est une multinationale américaine dirigée par le conservateur Frank Carlucci, ex-DGA-CIA et ex-MDN français. Carlyle regroupe plusieurs groupes de l'industrie militaire dans le monde (blindés, missiles, aviation) et l'un des principaux artisans de l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan. Chafik Benladen est membre de Carlyle. Ce groupe est l'un des gestionnaires alternatifs actifs dans le monde à lancer un fonds spécialisé en Afrique subsaharienne.
- <sup>63</sup> D. PLACIDI-FROT, "Un rapport singulier avec le multilatéralisme", Questions internationale, La documentation française, n°61-62, mai-août 2013, P32.
- <sup>64</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 177.
- <sup>65</sup> C. DE GAULLE, "L'esprit de la Ve République : mémoires d'espoir", Librairie Plon, France, Septembre 1999, p 970.
- <sup>66</sup> Le groupe Bolloré domine la logistique et le transport en Afrique. Total-Afrique domine l'exploration pétrolière sur le continent. Lagardère et Dassault sont également des patrons de plusieurs entreprises qui réalisent d'importants revenus dans le continent. Ces informations sont disponibles sur le site :  
Enediol, "La rupture et la politique africaine de Sarkozy ", 29 août 2007, <http://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/la-rupture-et-la-politique-28273>.
- <sup>67</sup> T. BORREL, A. BOUKHARI-YABARA, B. COLLOMBAT et T. DELTOMBE, "L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique", Editions du Seuil, France, octobre 2021, p 803.
- <sup>68</sup> P. GANCHON, "Géopolitique de la France : plaidoyer pour la puissance", presses universitaires de France, 1<sup>ère</sup> édition, France, février 2012, p 164.
- <sup>69</sup> M. VAÏSSE, "La puissance ou l'influence ? : La France dans le monde depuis 1958", Fayard, 2009, p 303.
- <sup>70</sup> G. ANDREANI, "la politique étrangère de Nicolas Sarkozy", Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales, Annuaire Français de Relations Internationales Volume X, 2009, p 05.
- <sup>71</sup> G. SKANDRANI, "Sarkozy : un bilan Africain meurtrier et dramatique !!", 25 avril 2012, <http://lavoixdelalibye.com/> ?.
- <sup>72</sup> S. N'DONGO, "Coopération et néocolonialisme", FM/Petite collection Maspero, Paris, 1976, p 53.
- <sup>73</sup> C. DE GAULLE, "L'esprit de la Ve République : mémoires d'espoir", Librairie Plon, France, Septembre 1999, p 970.
- <sup>74</sup> Livre Blanc sur la politique étrangère et européenne de la France pour la période 2008-2020. Il stipule : "*L'audience de nos idées, de notre culture et de notre langue sont des atouts de notre influence à l'étranger*".

<sup>75</sup> L'OIF a été créée en 1970 à l'initiative des trois chefs d'Etats du Sénégal, du Niger et de la Tunisie, respectivement Léopold S. Senghor, H. Diori et H. Bourguiba. Elle regroupe actuellement 77 Etats et gouvernement, dont l'ensemble des Etats africains francophones (locuteurs de la langue française). L'adhésion à cette organisation se fait par volontariat. Ce dispositif comprend des instances politiques décisionnelles, à savoir : le sommet des chefs d'Etats et de gouvernements qui se réunissent tous les deux ans et le secrétariat général de la Francophonie, dirigé, depuis 2003, par l'ancien Président du Sénégal Abdou Diouf. La coopération multilatérale est mise en œuvre par l'OIF et quatre opérateurs spécialisés, à savoir : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la chaîne multilatérale de télévision TV5, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie. L'OIF se pose comme acteur du multilatéralisme, notamment lorsqu'elle entend nouer le dialogue avec d'autres organisations et institutions internationales. Sur le plan diplomatique, l'OIF possède un statut d'observateur au sein des Nations Unies. Elle peut participer aux sessions et travaux de l'Assemblée Générale, aux commissions et conférences du système onusien.

<sup>76</sup> S. LE GOURIELLEC, "un regard sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy dans le précarré francophone", Dynamiques internationales ISSN 2105-2646, mai 2011, p 06.

<sup>77</sup> IDEM, p 10.

<sup>78</sup> IDEM, p 08.

<sup>79</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p 119.

<sup>80</sup> P. BERNARD, "La politique africaine de Sarkozy tarde à rompre avec l'opacité", Le Monde, 26 mars 2009.

<sup>81</sup> L. AMADOU, "La coopération militaire franco-africaine", Centre d'enseignement aérien - Ecole supérieure de guerre aérienne, 37<sup>ème</sup> promotion 1978-1979, p 36.

<sup>82</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p. 53.

<sup>83</sup> IDEM, p. 160.

<sup>84</sup> V. MBOUNGOU, "Les intérêts économiques français en Afrique", 23 octobre 2013, [www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-francais-en-afrique.html](http://www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-francais-en-afrique.html).

<sup>85</sup> "La Françafrique est ce qu'il en reste", *Jeune Afrique*, n°2760 du 1<sup>er</sup> au 07 décembre 2013, p86.

<sup>86</sup> Le groupe pétrolier Total est très actif dans le continent africain, où il obtient 31% de sa production en pétrole, notamment en Angola, au Gabon et au Nigeria. En Angola, Total avait annoncé, en 2009, d'augmenter sa production en pétrole de 200.000 barils par jour à partir de 2011 et ce, après avoir réalisé de nouvelles découvertes en cette matière. La compagnie Maurel&Prom a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 48,9 millions d'Euros (+79%), au premier trimestre 2010. Cette entreprise exploite les champs de pétrole du Gabon et du Nigeria. Aussi, la compagnie pétrolière française TotalFinaElf est fortement présente au Nigeria et en Angola, où elle réalise 30% de sa production mondiale en pétrole. Au Nigeria, elle active dans l'exploitation de nombreux gisements avec la société nigériane "Nigerian National Petroleum Corporation" et en Angola, elle exploite les gisements off shore, en association avec des compagnies américaines, conformément à des contrats de partage de production.

<sup>87</sup> "La Françafrique", fondation Spli, <http://www.interligo.org/index.php/fre/Les-cons%C3%A9quences/La-Fran%C3%A7afrique#>.

<sup>88</sup> R. MARZIN, "Evolution de la Françafrique", 05 août 2012, <http://regardcentrique.wordpress.com/2012/08/05/evolution-de-la-francafrique/>.

<sup>89</sup> "La Françafrique est ce qu'il en reste", *Jeune Afrique*, n°2576 du 23 au 29 mai 2010, p. 111.

<sup>90</sup> H. BADIE, Guerre de l'uranium au Nord Niger, *Hommes & libertés*, n°145, du 01 janvier 2009, p.30.

<sup>91</sup> A. BESSAA, "La présence militaire française en Afrique subsaharienne", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Politiques (Option Relations Internationales), Université d'Alger, Faculté des Sciences Politiques et de la Communication, p. 172.

<sup>92</sup> "Sarkozy et l'Afrique: un culte du secret?!", 30 mars 2011, [Caricature@www.chahada.com/caricature.html](http://Caricature@www.chahada.com/caricature.html).

<sup>93</sup> "France-Afrique : entreprises sous tension", Jeune Afrique, n°2576 du 23 au 29 mai 2010, p. 112.

<sup>94</sup> "Les intérêts économiques français en Afrique", 23 octobre 2013, [www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-français-en-afrique.html](http://www.afriqueexpansion.com/france-afrique-du-sud/12311-les-interets-economiques-français-en-afrique.html).

<sup>95</sup> J. ROC, "La place des entreprises françaises en Afrique subsaharienne", avril 2011, [www.afrique-demain.org/economie-140-place-des-entreprises-françaises-en-afrique-subsaaharienne](http://www.afrique-demain.org/economie-140-place-des-entreprises-françaises-en-afrique-subsaaharienne).

<sup>96</sup> Chef d'Etat-major des Armées Françaises.

<sup>97</sup> L. AMADOU "La coopération militaire franco-africaine", Centre d'enseignement aérien - Ecole supérieure de guerre aérienne, 37<sup>ème</sup> promotion 1978-1979, p 09.

<sup>98</sup> M. KLEIN, Général de division, "Les forces de présence françaises : des outils stratégiques majeurs adaptés à la situation internationale africaine", Fondation pour la recherche stratégique, janvier 2008.

<sup>99</sup> T. BORREL, A. BOUKHARI-YABARA, B. COLLOMBAT et T. DELTOMBE, "L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique", Editions du Seuil, France, octobre 2021, p110.

<sup>100</sup> A l'exemple de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ; l'Opération hybride UA-Nations Unies au Darfour (MINUAD) ; Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) ; Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUS) ; Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) ; Mission de l'ONU pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) ; Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ;

<sup>101</sup> A l'exemple de la Mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de sécurité en RDCongo (EUSEC-RDCongo) ; Mission de rétablissement de la sécurité au Mali (EUFOR-RCA) ; Mission de police en RDC (EUPOL-RDCongo) ; Mission militaire en Somali (EUTM Somalie) ; Mission de formation des forces de sécurité malienne (EUCAP-Sahel Mali) ; Mission de stabilisation du Mali (EUTM-Mali) ; Mission civile au Niger (EUCAP Sahel Niger) ;

<sup>102</sup> S. MOUHOUBI, L'Afrique, l'ère des turbulences, éditions Casbah, Alger, 2009, p11.

<sup>103</sup> La République Centrafricaine est une ancienne colonie française appelée Oubangui-Chari, devenue indépendante le 13 août 1960.

<sup>104</sup> Avec le Mali, ces accords ont été conclus en septembre 1960. Avec la République Centrafricaine, ils ont été conclus, à Brazzaville le 15 août 1960.

<sup>105</sup> Le Mali a mis en place le dispositif d'alerte "Guépard" de l'armée de terre. Ce dispositif d'alerte prévoit que 5.500 hommes tenus en alerte, par périodes de six mois, peuvent être mobilisés et déployés, par échelons successifs, dans un délai de douze heures à neuf jours. En plus, le Mali accueille à lui seul deux des seize ENVR établies en Afrique. Outre l'école militaire d'administration (EMA) implantée à Koulikoro, dont les locaux ont été déménagés pour servir aujourd'hui à l'EUTM-Mali, la France soutient en effet l'école du maintien de la paix (EMP).

<sup>106</sup> Opération française lancée en 1967-1970, pour aider le Président Bokassa contre un coup d'état; opération secrète *Caban*, puis opération Barracuda, 1979-1981, (deux compagnies de parachutistes ont été déployées par la France pour aider David Dacko à renverser Bokassa). A l'issue du putsch contre Bokassa en 1979, les forces françaises sont restées, sur place, pour protéger les régimes successeurs. Le pays a ainsi abrité deux bases, à Bouar et à Bangui, démantelées en 1998. Les militaires français ne sont jamais réellement partis de la République Centrafricaine, ils ont renforcé leur présence dans le pays, à la fin 2006, pour protéger le régime contre plusieurs rebellions. Entre 300 et 500 militaires ont été dépêchés. En 2003, la France a été impliquée dans un autre coup d'état pour installer Bozizé au pouvoir.

Elle a également intervenu dans le même cadre, en 2006, à travers une intervention conjointe France-Tchad contre un mouvement rebelle.

<sup>107</sup> "Présence militaire française en Afrique", Dossier Noir numéro 04, Agir ici et Survie, éditions Harmattan, 1995.

<sup>108</sup> David Dacko, Bokassa Ier, André Kolingba, Ange F. Patassé, François Bozizé et Michel Djotodia.

<sup>109</sup> Le Mali est riche en ressources minérales. Il est le troisième producteur d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana. De petites quantités de diamants sont aussi produites à partir du minerai d'or. Il est également producteur de bétail, coton et fer. Il abrite le bassin de Taoudni au Nord pour le pétrole, estimé à plus de 5000m d'épaisseur et d'une superficie d'environ 1.500.000km. Il s'agit du plus vaste bassin sédimentaire on-shore d'Afrique occidentale qui s'étend, hors du Mali, au Niger, en Mauritanie, au Burkina Faso et en Algérie. La République Centrafricaine est dixième producteur de diamant, estimé à environ 100 millions de dollars US par an. Elle est aussi un marché de minerais. AREVA devenu Orano, dispose d'un site d'extraction de l'uranium à Bakouma, au Sud-Est du pays. Ce pays dispose également des ressources pétrolières, découvertes récemment.

<sup>110</sup> La première offensive française en Centrafrique a été lancée en 2006, contre les rebelles.

<sup>111</sup> "République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme", Rapport Afrique de Crisis Group, n°136, 13 décembre 2007, p 16.

<sup>112</sup> Environ 2000 militaires français ont été déployés dans cette base, jusqu'à janvier 1963, sous le commandement du Général Marcel Bigeard, lesquels ils étaient réduits à 200 soldats. T. BORREL, A. BOUKHARI-YABARA, B. COLLOMBAT et T. DELTOMBE, "L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique", Editions du Seuil, France, octobre 2021, p 370.

<sup>113</sup> F. SAINT VICTOR, "45 ans d'opérations militaires françaises en République centrafricaine", Lettre du Retex-opérations n°8, CDEF, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, Division Recherche et Retour d'Expérience, 9 décembre 2013, p 01.

<sup>114</sup> Cette transformation a concerné aussi deux autres pays, à savoir le Togo et le Cameroun.

<sup>115</sup> R. GRANVAUD, O. THIMONIER et S. DUBOIS, "Que fait l'armée française en Afrique ?", rapport de l'association française "survie", Paris, février 2010, p 02.

<sup>116</sup> La Côte d'Ivoire est devenue officiellement une colonie française, le 10 mars 1893. Elle a intégré l'Afrique Occidentale Française (AOF), en 1902. Elle a obtenu son indépendance, le 07 août 1960, quelques mois plus tard, Houphouët Boigny est devenu Président de ce pays, jusqu'à sa mort en 1990.

<sup>117</sup> Le Tchad et la Côte d'Ivoire étaient fortement liés à la France, au cours des années de la colonisation. Leur indépendance n'a pas empêché la continuité de cette relation. Les deux pays sont liés avec la France à travers des accords de défense et de sécurité qu'ils ont conclus au lendemain de leur indépendance.

<sup>118</sup> Le Tchad est situé au cœur de l'Afrique, dans une zone qui partage l'Afrique arabe et l'Afrique noire et est le vingtième pays au monde par superficie (1284 000 km<sup>2</sup>). Il est le cinquième plus grand pays d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, le Congo Kinshasa et la Libye. La Côte d'Ivoire est situé en Afrique de l'Ouest, elle est limité au Nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'Ouest par le Liberia et la Guinée, à l'Est par le Ghana. Sa façade maritime, au Sud, borde l'océan Atlantique sur 550 km.

<sup>119</sup> La Côte d'Ivoire dispose d'une réserve pétrolière proche de celle du Koweït. C'est le premier État du précarré producteur du pétrole et le second en Afrique après le Nigéria.

<sup>120</sup> "L'accord secret qui lie la France au Tchad", Le Nouvel Observateur.

<sup>121</sup> M. ADJAGBE, "Les dessous de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire : pour une lecture géopolitique nouvelle des interventions françaises en Afrique", Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2009, p 168.

<sup>122</sup> Cette force a été installée en 1978, au Port-Bouët, dans le Sud-Est d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Elle a été dissoute, en juin 2009, après la publication, en 2008, du Livre Blanc sur la défense et la sécurité de la France qui stipule "*La présence d'une seule base militaire sur le continent*

*africain*". Les forces appartenant à cette base ont été intégrées dans la force "Licorne", lancée en 2002, par la France après le déclenchement d'une guerre civile en Côte d'Ivoire.

<sup>123</sup> A. DULIN, "la gestion par la France de la crise en Côte d'Ivoire, de septembre 2002 à avril 2005", Université Lyon 2, institut d'Etudes Politiques de Lyon, séminaire de relations internationales, 2004-2005, p 14.

<sup>124</sup> Conduite en 2002, ayant pris fin en janvier 2015.

<sup>125</sup> M. ADJAGBE, expert sur la Côte d'Ivoire, a estimé que "*Devant les velléités impériales de Washington, l'opération Licorne marque la volonté de Paris de rester maître dans son espace vital*". Ce texte est disponible dans la publication du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, intitulée : "Les dessous de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire : pour une lecture géopolitique nouvelle des interventions françaises en Afrique", 2009, p 166.

<sup>126</sup> T-S. POSSIO, "Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique", éditions PUBLIBOOK, Paris, 2007, p 260.

<sup>127</sup> "La Côte d'Ivoire dans la tourmente de la Cour Pénale Internationale", Dieudonné Diumi Shutsha, Service International de Recherche, d'Éducation et d'Action Sociale asbl, Secteur Éducation Permanente, Bruxelles, 2012, p 5.

<sup>128</sup> P. BROCHEUX, "Les décolonisations au XXe siècle : la fin des empires européens et japonais", Arnaud Colin, Paris, 2012, p 223.

<sup>129</sup> L'intéressé fut le Premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, de 1990 à 1993, avant d'occuper le poste de Président de la Côte d'Ivoire, depuis mai 2011.

<sup>130</sup> Initialement, l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire devait se tenir en 2005, mais vu l'instabilité de la situation politique dans ce pays, ces élections ont été reportées six fois, pour être organisées en novembre 2010.

<sup>131</sup> "Sarkozy : un bilan africain meurtrier et dramatique !!", 25 avril 2012, <http://lavoixdelalibye.com/>.

<sup>132</sup> C. BANIAFOUNA, "La Démocratie de l'ONU en Côte d'Ivoire : du machin de De Gaulle au bras armé de la Françafrique", éditions Harmattan, Paris, mai 2013, p 156.

<sup>133</sup> Le Cacao et le café sont les deux piliers de l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et troisième exportateur de café.

<sup>134</sup> La CPI a délivré, le 29 novembre 2011, un mandat d'arrêt contre Laurent Gbagbo.

<sup>135</sup> "La Côte d'Ivoire dans la tourmente de la Cour Pénale Internationale", Dieudonné Diumi Shutsha, Service International de Recherche, d'Éducation et d'Action Sociale asbl, Secteur Éducation Permanente, Bruxelles, 2012, p 8.

<sup>136</sup> Alassane Ouattara a été officiellement investi Président de la Côte d'Ivoire, le 21 mai 2011, à Yamoussoukro.

<sup>137</sup> R. MARZIN, "Evolution de la Françafrique", 05 août 2012, <http://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/05/evolution-de-la-francafrique/>.

<sup>138</sup> "La rupture avec le régime ivoirien est impérative", Europe Solidaire Sans Frontières, 25 juillet 2012, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article25954>.

<sup>139</sup> "Côte d'Ivoire : la guerre et l'ingérence militaire soulignent et aggravent l'échec de l'ONU et la France", 06 avril 2011, Survie, <http://survie.org/francafrique/cote-d-ivoire/article/point-de-situation-sur-les-4747>.

<sup>140</sup> J.M. DJIAN et A. CALMETTES, "La France et l'Afrique sous la cinquième République : un couple inséparable", film documentaire de 90 minutes, France 5, 2002.

<sup>141</sup> "Armes et guerres : des choses pas assez sérieuses pour les parlementaires", Dossier Oxfam France – Agir ici, Note sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures et de la politique d'exportations d'armement de la France, 12 octobre 2009, p 08. Oxfam France - Agir ici est une association de solidarité internationale qui active dans les droits de l'Homme.

<sup>142</sup> La fermeture, en 2008, de la base militaire installée à Dakar, et le 43 BIMA stationné à Port-Bouët/Abidjan, dissout en 2011, ainsi que les Forces françaises du Cap-Vert (FECV).

<sup>143</sup> La France ne dispose plus de moyens lui permettant d'assurer ses dépenses militaires sur le continent, estimés à une valeur importante. A titre d'exemple, les Forces françaises du Cap Vert (FFCV), composées de 1200 militaires français, pèse lourdement sur le portefeuille de la France, même si les enjeux stratégiques, géopolitiques et économiques de son maintien sont considérables.

<sup>144</sup> Elle regroupe environ 590 soldats. La Côte d'Ivoire est identifiée, dans le livre blanc sur la défense et la sécurité, comme une région à caractère stratégique pour la France.

<sup>145</sup> Elle est composée de plus de 1000 soldats, elle se situe dans une zone stratégique permettant le contrôle du détroit de Bab al-Mandab, à l'entrée de la mer Rouge, l'une des voies maritimes les plus fréquentées au monde, utilisée en particulier par les pétroliers en provenance du Moyen-Orient. Vu l'importance du dispositif français installé à Djibouti, le Livre Blanc appuie le maintien de cette base plus que tout autre dispositif français en Afrique. Il stipule : "*Au titre de la prévention, un dispositif sera maintenu en Afrique, en particulier à Djibouti*". Les forces françaises assurent le contrôle de l'espace aérien de Djibouti, conformément à l'accord en matière de surveillance de l'espace aérien, conclu entre les deux pays, le 11 février 1991, à Djibouti.

<sup>146</sup> A titre d'exemple, la force EUFOR Tchad-RCA a été menée sous la responsabilité de l'Union Européenne, mais, en réalité, elle était dirigée et dominée par France, par son effectif et ses moyens financiers. Aussi, l'opération Licorne, appuyée par l'Organisation des Nations Unies, était dominée par les forces françaises, qui composaient la moitié de cette force avec 4000 soldats français.

<sup>147</sup> Nicolas Sarkozy a encouragé la conclusion de plusieurs accords entre les entreprises françaises et les Etats stratégiques du continent, à l'instar des accords nucléaires conclus entre la compagnie Areva et le Niger, les accords pétroliers conclus entre le groupe TotalFinaElf, le Congo Brazzaville et l'Angola. En plus des concessions portuaires et logistiques du groupe Bolloré en Angola, au Congo Brazzaville, au Bénin et au Togo, ainsi que l'installation de France Telecom en République Centrafricaine, depuis 2007.

<sup>148</sup> A titre d'exemple, à l'issue du rétablissement des relations franco-rwandaïses, Nicolas Sarkozy a réouvert le centre culturel français au Rwanda, fermé depuis la rupture des relations entre les deux pays.

<sup>149</sup> F. SOUDAN, "Quand Sarkozy réhabilite Foccart", Jeune Afrique, n°2439, 13 Octobre 2007, disponible sur le site : [www.jeuneafrique.com/Article/LIN07107quandtracco0/](http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN07107quandtracco0/).

<sup>150</sup> A l'instar du Mali, de la Côte d'Ivoire (pilier de la zone franc CFA), de la Mauritanie (pays riche en pétrole, où Total est présent depuis 2005) et du Niger, avec les mines d'uranium de la vallée d'Arlit, exploitées par Areva et qui fournissent à elles seules le quart de l'uranium alimentant les centrales nucléaires françaises.

<sup>151</sup> "Mali : La guerre, c'est la politique continuée par d'autres moyens", Extrait d'Europe Solidaire Sans Frontières, disponible sur le site : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article28492>.

<sup>152</sup> G. FEUER, "Repenser les relations franco-africaines", Géopolitique africaine, n°45, 2012.

<sup>153</sup> A. JUPPE et L. SHEITZER, La France l'Europe dans le monde, Livre Blanc sur la politique étrangère et européenne de la France, 2008-2020, p 16.

<sup>154</sup> T. BORREL, A. BOUKHARI-YABARA, B. COLLOMBAT et T. DELTOMBE, "L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique", Editions du Seuil, France, octobre 2021, p 370.

<sup>155</sup> IDEM, p 851.

<sup>156</sup> IDEM, p 784.

<sup>157</sup> C. DE GAULLE, "L'esprit de la Ve République : mémoires d'espoirs", Librairie Plon, France, septembre 1999, p.169.